

---

**Procès-verbal de la cent vingt-deuxième session du Comité de l'évaluation**

---

Cote du document: EB 2023/139/R.23

Point de l'ordre du jour: 11 d)

Date: 13 septembre 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

**POUR: INFORMATION**

---

---

**Questions techniques:**

**Indran A. Naidoo**

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

courriel: [i.naidoo@ifad.org](mailto:i.naidoo@ifad.org)

**Nigel Brett**

Directeur

Division des politiques et des résultats  
opérationnels

courriel: [n.brett@ifad.org](mailto:n.brett@ifad.org)

---

## Procès-verbal de la cent vingt-deuxième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent procès-verbal rend compte des délibérations tenues par le Comité de l'évaluation à sa cent vingt-deuxième session, qui s'est déroulée à la fois en présentiel et en ligne le 5 septembre 2023.
2. Le procès-verbal, tel qu'il a été approuvé par les membres du Comité, sera présenté pour information au Conseil d'administration.

### Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la session

3. Le président a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux membres du Comité.
4. Ont participé à la session des membres représentant l'Égypte, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, le Mexique (présidence), le Nigéria et la Suisse. Étaient également présents, à titre d'observateurs, les représentants de l'Allemagne, de l'Angola, de l'Autriche, du Canada, de la Chine, de la Côte d'Ivoire, des États-Unis d'Amérique, de la République dominicaine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Ont en outre assisté à la session le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), le Directeur adjoint d'IOE, le Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes, la Vice-Présidente adjointe responsable du Département de la stratégie et des savoirs, le Directeur de la Division des politiques et des résultats opérationnels, la Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel du Fonds.
5. M. Mei Hongyong, Conseiller et Représentant permanent adjoint de la République populaire de Chine auprès des organismes des Nations Unies chargés de l'alimentation et de l'agriculture, a participé aux délibérations sur l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour la République populaire de Chine. Sa présence a permis d'enrichir les délibérations en y intégrant les points de vue de son gouvernement sur l'évaluation.

### Point 2 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour (EC 2023/122/W.P.1)

6. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document EC 2023/122/W.P.1.

### Point 3 de l'ordre du jour. Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République populaire de Chine (EC 2023/122/W.P.2)

#### Messages clés:

- L'ESPP fournit des éléments importants qui faciliteront les consultations entre le FIDA et la République populaire de Chine visant à discuter de la situation économique générale du pays, l'élaboration du prochain programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et la formulation d'une trajectoire de transition durable et inclusive pour la Chine, qui soit adaptée au contexte et corresponde à la politique de reclassement approuvée par le Conseil d'administration pour les pays en voie de reclassement<sup>1</sup>.
- L'importance de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) dans l'acquisition et la diffusion des connaissances et la production de biens publics mondiaux a été mise en exergue. Les membres ont noté à cet égard la nécessité de clarifier le rôle du bureau multipays du FIDA à Beijing.

<sup>1</sup> Il s'agit notamment d'examiner et de discuter de la capacité à soutenir un développement à long terme sans recourir davantage à l'aide financière du FIDA.

- Les membres ont reconnu la nécessité d'une certaine flexibilité dans les COSOP, afin de pouvoir répondre en temps utile à l'évolution des priorités et des contextes nationaux.

7. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement l'ESPP pour la République populaire de Chine, la deuxième évaluation de ce type menée dans le pays, couvrant la période allant de 2014 à 2022, telle qu'elle figure dans le document EC 2023/122/W.P.2. L'accord au point d'achèvement entre la République populaire de Chine et le FIDA sera communiqué aux membres du Comité après sa signature.
8. Les membres ont pris note de la déclaration prononcée par M. Mei Hongyong, Conseiller et Représentant permanent adjoint de la République populaire de Chine auprès des organismes des Nations Unies chargés de l'alimentation et de l'agriculture, au nom de son Gouvernement.
9. Prenant acte du développement rapide qu'a connu la Chine au cours de la période évaluée, les membres, IOE et la direction ont salué le fort leadership du gouvernement chinois et le soutien du FIDA pour aborder les questions des filières rurales inclusives et de la réduction de la pauvreté.
10. Les membres du Comité ont souligné l'importance de clarifier le rôle du bureau multipays du FIDA à Pékin dans la CSST. La direction est convenue que le nouveau COSOP devrait mettre l'accent sur la mise à profit du partenariat entre le FIDA et la Chine pour produire des biens publics mondiaux et diffuser des connaissances.
11. S'agissant des partenariats, il importait de consolider et de renforcer la coopération du FIDA avec les organismes des Nations Unies et les institutions financières internationales sur le terrain. La présence du FIDA en Chine avait accru sa visibilité en tant que partenaire, y compris avec les autres organismes ayant leur siège à Rome. Le FIDA collaborait activement à l'élaboration du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et son partenariat avec ONU-Femmes avait permis de bénéficier d'avancées en matière de promotion de l'égalité femmes-hommes au niveau national.
12. Les membres ont accueilli favorablement les recommandations préconisant que le FIDA exploite son avantage comparatif en matière de viabilité environnementale et de résilience face aux changements climatiques plus particulièrement au profit des zones marginales et des petits exploitants, conformément à son mandat, tout en garantissant la flexibilité dans la conception du COSOP 2025 afin de répondre à l'évolution rapide du cadre et du contexte socioéconomique.
13. En ce qui concerne la recommandation 5, relative à la facilitation de l'accès de la Chine au Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE) du FIDA, les membres ont noté que la question des modalités liées au MARE ne concernait pas que l'ESPP de la Chine et ont souligné que le FIDA devrait élaborer une stratégie de communication plus claire sur ce mécanisme de manière à ce que les pays emprunteurs le comprennent mieux. La direction a acquiescé et indiqué que les montants sollicités au titre du MARE avaient été supérieurs aux ressources disponibles, la demande ayant largement dépassé l'offre.
14. Les membres ont noté que l'ESPP était le premier rapport de ce type concernant l'un des huit États membres du FIDA en voie de reclassement, et qu'avec d'autres rapports similaires, des enseignements importants pourraient être tirés. La direction a indiqué que les étapes convenues dans la politique applicable aux pays en voie de reclassement avaient été respectées dans le cas de la Chine. Ces étapes comprenaient la consultation du Gouvernement chinois, la présentation de la trajectoire du pays en vue de son reclassement et la définition des critères de référence pour l'obtenir. Un aspect important à prendre en compte pour le nouveau COSOP serait de déterminer dans quelle mesure le financement de nouveaux projets devrait contribuer au développement ou au renforcement d'institutions

rurales pérennes, promouvoir les biens publics mondiaux ou régionaux, favoriser l'innovation ou démontrer leur potentiel de transposition à plus grande échelle.

**Point 4 de l'ordre du jour. Rapport annuel 2023 sur l'évaluation indépendante au FIDA (EC 2023/122/W.P.3 + Add.1)**

**Messages clés:**

- Les membres ont fait part de leur préoccupation face au recul observé dans la réduction de la pauvreté dans le cadre des projets du FIDA.
- Les membres se sont félicités du constat selon lequel les projets liés à l'environnement aux changements climatiques et à la gestion des ressources naturelles avaient enregistré des améliorations constantes.
- Des préoccupations ont été soulevées face à la légère baisse de la qualité et de l'efficacité des projets.
- Des efforts plus soutenus ont été demandés pour remédier aux mauvaises performances du portefeuille de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

15. Le Comité de l'évaluation s'est félicité de la qualité de la vingt-et-unième édition du Rapport annuel sur l'évaluation indépendante du FIDA – présentée dans le document EC 2022/122/W.P.3 – qui couvre les évaluations menées par IOE en 2022, ainsi que de la réponse de la direction, qui figure dans l'additif.
16. Les membres ont salué la performance globalement positive des projets, mais se sont dits préoccupés par le manque d'impact sur la lutte contre la pauvreté et par la légère baisse de la qualité, et ce même compte tenu de facteurs extérieurs, tels que l'impact de la COVID-19 et la détérioration des contextes. Le Comité s'est félicité de l'amélioration constante des projets liés à l'environnement, aux changements climatiques et à la gestion des ressources naturelles.
17. La direction a été invitée à se pencher sur les mauvaises performances du portefeuille de la région Afrique de l'Ouest et du Centre, en assurant un suivi étroit et en apportant une réponse opportune aux problèmes susceptibles de se poser. Le Comité a envisagé la possibilité de discuter de la manière dont le FIDA devrait répondre aux défis spécifiques de la région, en s'appuyant éventuellement sur une évaluation régionale.
18. Le Comité a approuvé l'appel à des stratégies concrètes et axées sur les résultats dans les COSOP pour les activités hors prêts, en soulignant leur importance pour la pérennité et l'impact. Des préoccupations ont été soulevées au sujet de la performance du FIDA dans les situations de fragilité, et ont donné lieu à des discussions sur la nécessité de clarifier davantage les causes des divergences dans les évaluations du Rapport annuel sur l'évaluation indépendante du FIDA et du Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE).
19. Les membres du Comité ont souligné l'importance de traiter les effets de la COVID-19 sur les projets du FIDA et sur l'efficacité du développement, et ont encouragé une approche prospective pour relever les défis posés par la pandémie. Le Comité a demandé des éclaircissements sur le concept de fragilité tel que l'entend le FIDA et encouragé la direction à définir clairement le rôle de l'institution dans les situations de fragilité. Il a également commenté l'observation relative à la taille des projets et proposé un débat plus approfondi sur les avantages que procuraient les projets plus vastes et plus complexes, dans la mesure où les résultats fournis suggéraient qu'ils risquaient de laisser pour compte les personnes les plus démunies.
20. La direction s'est dite consciente de la nécessité de s'attaquer au problème de la fragilité. Elle a souligné la valeur de la gestion des connaissances en matière d'apprentissage par les résultats et a mis en évidence les efforts en cours dans les

situations de fragilité pour améliorer les performances. Elle a également reconnu que des travaux plus approfondis sur la compréhension des situations de fragilité étaient nécessaires.

21. La direction a souligné l'importance des activités hors prêts pour améliorer la pérennité, la reproduction à plus grande échelle et, en définitive, l'impact. Elle a exprimé la nécessité d'intégrer de manière plus harmonieuse les activités hors prêts dans les opérations du FIDA, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un domaine distinct, mais d'une composante essentielle des projets. Elle a par ailleurs souligné que le modèle opérationnel du FIDA pour les activités hors prêts était axé sur la demande et se concentrait sur le renforcement des capacités des institutions nationales, et, partant, renforçait le rôle du Fonds sur le terrain.
22. La direction a souligné qu'un travail important était en cours pour améliorer l'efficacité, notamment dans le cadre du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies, du système de passation de marchés OPEN et des réformes de la gestion financière. De nouvelles directives pour la mesure de la performance à l'achèvement ont été introduites sur la base du Manuel de l'évaluation 2022, afin d'améliorer la précision de l'évaluation de la performance des projets (y compris l'efficacité) et d'accroître la cohérence avec les notations des évaluations indépendantes. La direction a souligné la suppression de la notation de l'impact dans la mesure où les évaluations rigoureuses d'impact relevaient désormais de la Division recherche et évaluation de l'impact. Ce changement permettait d'évaluer les résultats relatifs aux revenus, à la production, à l'accès aux marchés, à la résilience et à la nutrition qui sont attribuables aux projets du FIDA.
23. La direction a reconnu que par le passé, les projets menés dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre n'avaient pas fait l'objet d'examen par les pairs solides, mais a souligné l'amélioration sensible de la qualité de l'examen par les pairs des notations dans la région, soulignant sa trajectoire positive, qui n'était toutefois pas encore prise en compte dans le Rapport annuel sur l'évaluation indépendante du FIDA.

**Point 5 de l'ordre du jour. Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (EC 2023/122/W.P.4 + Add.1)**

**Messages clés:**

- Les membres ont noté la baisse des niveaux de cofinancement international et national, tout en reconnaissant qu'ils restaient supérieurs à l'objectif fixé.
- Des préoccupations ont été soulevées quant à l'impact sur les objectifs en matière de nutrition et à la prise en compte des engagements pris lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 dans les opérations du FIDA, et la nécessité de poursuivre les discussions et d'obtenir des données supplémentaires a été soulignée.
- Prenant acte des divergences entre les conclusions du Rapport annuel sur l'évaluation indépendante du FIDA et du RIDE, les membres ont demandé des explications plus claires sur les causes profondes et ont souligné qu'il était essentiel de tirer des enseignements des deux rapports pour pouvoir prendre des décisions en connaissance de cause.

24. Le Comité de l'évaluation a accueilli avec satisfaction le RIDE, qui figure dans le document EC 2023/122/W.P.4, ainsi que les observations d'IOE présentées dans l'additif. Les membres ont salué la qualité de ce rapport et réitéré leur intérêt pour une analyse comparative de la performance du Fonds par rapport à d'autres institutions financières internationales.

25. Les membres ont pris acte de la baisse des niveaux de cofinancement international et national présentés dans le RIDE, tout en reconnaissant qu'ils restaient au-dessus de l'objectif fixé. Ils ont exprimé leur intérêt pour une évaluation comparative des résultats du FIDA en matière de cofinancement par rapport à d'autres acteurs du secteur de l'alimentation et du développement rural. La direction a souligné les difficultés à maintenir ces résultats à l'avenir, compte tenu de l'environnement extérieur, notamment en lien avec la mobilisation de ressources nationales, ce qui pourrait compromettre l'objectif d'un cofinancement plus élevé pour la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13).
26. Si les membres ont soutenu la recommandation d'étendre les opérations non souveraines, ils ont demandé une évaluation du ciblage et de l'impact sur la pauvreté de ces opérations par rapport aux autres opérations du portefeuille du FIDA. Ils ont souligné la nécessité que les opérations non souveraines soient alignées sur le mandat institutionnel du FIDA, qui est d'aider les plus démunis.
27. Des préoccupations ont été soulevées quant au nombre de personnes ayant bénéficié d'un appui pour améliorer leur nutrition, qui était inférieur à l'objectif fixé. Les membres ont souligné l'importance d'aborder la question de la nutrition et suggéré qu'il était nécessaire de poursuivre les discussions à ce sujet. Ils ont également exprimé leur préoccupation face à l'examen limité dans le rapport de la mise en œuvre par le FIDA des engagements pris lors du Sommet de 2021 sur les systèmes alimentaires, et ont demandé que leur soient fournies des données démontrant comment les opérations du FIDA s'alignaient sur une approche fondée sur les systèmes alimentaires. La direction a assuré que les engagements du Sommet sur les systèmes alimentaires faisaient l'objet d'un suivi et de rapports, et qu'ils s'inscriraient également dans les discussions dans le contexte de FIDA13.
28. Les membres ont souligné les divergences entre le RIDE et le Rapport annuel sur l'évaluation indépendante du FIDA, notamment concernant le travail du FIDA dans les situations de fragilité. Ils se sont interrogés sur l'utilisation de mesures binaires pour catégoriser les pays comme étant ou non en situation de fragilité et ont appelé à une réévaluation de cette approche à la lumière de la complexité de la fragilité à l'échelle infranationale. Les conclusions relatives à la décentralisation sont également très éloignées d'un rapport à l'autre, l'un la présentant comme un outil de gestion adaptative et l'autre comme une source d'inefficacité.
29. Ces divergences entre deux rapports étaient prévisibles dans la mesure où ils utilisaient différentes sources de notations et des calendriers différents. IOE a mis en garde contre la convergence qui pourrait nuire à son indépendance. Il a également souligné la forte adoption des recommandations par la direction, comme le montre le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA), et sa position commune avec la direction sur la décentralisation. Les membres ont souligné que même si la convergence n'était pas l'objectif, il était essentiel de comprendre et d'expliquer les divergences et de tirer des enseignements des deux rapports pour mener des discussions productives et prendre des décisions en connaissance de cause.

**Point 6 de l'ordre du jour. Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (EC 2023/122/W.P.5 + Corr.1)**

**Messages clés:**

- Les membres ont accueilli favorablement le premier Rapport sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales et encouragé la poursuite des travaux y afférents.
- Ils ont souligné l'importance de la nutrition en tant que thème essentiel, et ont exhorté le FIDA à en faire une priorité dans la conception des projets et à assurer le suivi des progrès accomplis.

30. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement le Rapport sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME), publié pour la première fois en 2023, tel qu'il figure dans le document EC 2023/122/W.P.5, ainsi que son rectificatif, axé sur les réalisations du FIDA au cours de l'année 2022 dans les thématiques transversales, notamment l'environnement et le climat, l'égalité femmes-hommes, la nutrition, la jeunesse, les peuples autochtones, ainsi que les personnes handicapées.
31. Le Comité a reconnu que le RIME était un outil précieux pour comprendre les actions menées par le FIDA en matière d'intégration des différentes thématiques transversales, et s'est particulièrement félicité de ce qu'il témoigne de l'impact de la transversalisation d'une thématique sur le renforcement des efforts entrepris dans le cadre d'autres thématiques, tout en soulignant la contribution à l'efficacité globale en matière de développement. Ce document ciblé permet un examen plus approfondi des aspects connexes à la conception, à la supervision et à la qualité des projets. Son objectif premier est d'assurer le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des engagements pris dans le cadre de FIDA12, en s'attachant essentiellement à identifier les domaines qui requièrent des mesures immédiates ou intensives.
32. Les membres ont souligné l'importance de la nutrition en tant que thème critique, qui a requis une attention accrue de la part de toutes les parties prenantes, y compris le FIDA. Malgré certaines mesures positives prises, le FIDA doit redoubler d'efforts dans ce domaine et, pour ce faire, donner la priorité à la nutrition dans la conception des projets de l'ensemble de son portefeuille et assurer le suivi des progrès accomplis au moyen d'indicateurs spécifiques mesurant l'affectation des ressources. L'établissement de rapports sur le marqueur « nutrition » du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques pourrait apporter un meilleur éclairage sur l'implication du FIDA dans ce domaine. De plus, le Comité a préconisé la création d'une communauté de pratique interne consacrée à la nutrition afin de partager les meilleures pratiques. Les membres ont indiqué qu'ils aspiraient à ce que le FIDA se forge une réputation en matière de nutrition et qu'il affecte des ressources à ce domaine, à l'instar de la priorité qu'il accordait aux questions climatiques. Un membre du Comité a proposé de mener un débat stratégique avec le Président, éventuellement lors de la session de décembre du Conseil d'administration, afin d'approfondir cette question.
33. La direction a reconnu l'importance de la transformation des systèmes alimentaires et les défis que posaient ces changements, en particulier pour les petits exploitants agricoles des pays en développement, dans la mesure où ils pouvaient avoir des effets négatifs sur la nutrition. Elle a souligné son engagement à atténuer l'impact négatif sur les niveaux de nutrition chez les agriculteurs qui passaient à une production plus commercialisée.

34. Par ailleurs, la direction a souligné l'interrelation entre les questions de genre et de nutrition, notant que l'amélioration des indicateurs d'équité et d'égalité entre les femmes et les hommes avait des effets positifs sur la nutrition. Malgré les difficultés, la direction a également souligné la forte demande de la part des États membres d'initiatives liées à la dimension de genre, avec un fort pourcentage de nouveaux projets conçus pour être porteurs de transformation en matière d'égalité femmes-hommes. Un membre a souligné l'importance de prendre en compte le contexte national lors de l'application du critère d'évaluation lié à la dimension de genre.

**Point 7 de l'ordre du jour. Rapport 2023 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (EC 2023/122/W.P.6 + Add.1 + Add.2)**

**Messages clés:**

- Les membres ont pris note de retards dans la mise en œuvre de certaines recommandations et se sont réjouis du lancement d'une version en ligne avec des mises à jour en temps réel, pour le début de l'année 2024.

35. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement l'édition 2023 du Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA), tel qu'il figure dans le document EC 2023/122/W.P.6, ainsi que les observations d'IOE sur ce rapport, publiées sous la forme d'un additif au document. Les membres ont souligné que ce rapport était essentiel pour garantir que les organes directeurs disposent d'une vision actualisée de la mise en œuvre des décisions, et qu'il permettait de mettre en évidence les domaines à améliorer dans le modèle opérationnel du FIDA.
36. Le Comité a pris note des retards dans la mise en œuvre de quelques recommandations. La direction a réitéré aux membres son engagement à mettre en œuvre les recommandations dans la mesure du possible, même si une mise en œuvre partielle pouvait s'avérer nécessaire dans certains cas. La version en ligne du PRISMA, dont la publication avait été reportée à 2024, permettrait de suivre la mise en œuvre des recommandations et d'expliquer les raisons des retards, le cas échéant. Le lancement de la version en ligne grand public renforcerait la transparence et la reddition de comptes.
37. Les membres ont souligné qu'il était important de comprendre comment les données et les variables étaient définies dans le rapport, dans un souci de clarté et pour permettre une prise de décision en connaissance de cause.
38. Les membres du Comité se sont félicités de la collaboration positive entre la direction et IOE. Le mécanisme de retour d'information était considéré comme porteur de transformation pour pallier les faiblesses et saisir les possibilités, en particulier dans des domaines comme la concertation sur les politiques, l'adaptation aux changements climatiques, la pérennisation et la possibilité de reproduction à plus grande échelle.



**Point 8 de l'ordre du jour. Aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EC 2023/122/W.P.7)**

**Messages clés:**

- Le taux d'exécution satisfaisant attendu du budget 2023 d'IOE a été noté, ainsi que la discipline budgétaire exercée lors de la préparation du budget 2024.
- IOE a été invité à réévaluer les capacités et la faisabilité du plan de travail ambitieux avec un budget réduit.
- IOE a exposé son plan pour évaluer les effets de la pandémie sur le portefeuille du Fonds, notamment en utilisant le Rapport annuel sur l'évaluation indépendante du FIDA pour analyser les tendances et en recueillant des informations qualitatives à partir d'évaluations individuelles et au niveau des pays.

39. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement l'aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et le plan indicatif pour 2025-2026 d'IOE, tels qu'ils figurent dans le document EC 2023/122/W.P.7.
40. Le Comité s'est déclaré satisfait de l'état actuel de la mise en œuvre et de l'exécution du plan de travail et du budget d'IOE, et a fait observer que le budget pour 2024 devrait soutenir un programme de travail ambitieux malgré sa légère réduction. Les membres ont approuvé le choix des évaluations des pays, y compris plusieurs pays en voie de reclassement, et l'accent mis sur la nutrition a été considéré comme important, en particulier dans la perspective du Sommet « Nutrition pour la croissance » qui se tiendra en 2024. L'accent mis dans le plan de travail sur l'Amérique centrale a été accueilli favorablement, avec un intérêt particulier porté à la manière dont les enseignements tirés de cette région seraient appliqués à d'autres régions, comme l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à une concertation plus large sur les politiques.
41. Le Comité a exprimé un intérêt particulier pour les évaluations au niveau de l'institution relatives à la gestion des savoirs et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les membres ont suggéré que le document d'orientation sur la gestion des connaissances intègre un cadre permettant d'évaluer les changements comportementaux et opérationnels résultant des activités de gestion des savoirs. L'évaluation thématique sur l'alimentation et la nutrition a, pour sa part, été jugée essentielle pour les partenariats et l'engagement du FIDA en faveur de l'amélioration des systèmes alimentaires, en particulier dans les régions vulnérables. Les besoins en matière de budget pour les ressources humaines seraient également revus sur la base des commentaires et du retour d'information.
42. Certains membres se sont interrogés sur la faisabilité du plan de travail ambitieux compte tenu de la réduction du budget alloué et de l'augmentation du nombre d'évaluations en présentiel, à effectifs inchangés, ainsi que sur l'impact potentiel sur la qualité. IOE s'est engagé à réévaluer les capacités et à envisager une expansion progressive sur une période de deux ans afin de répondre à la demande croissante, en particulier pour les rapports de synthèse et les métaévaluations, tout en maintenant la qualité. En réponse aux questions sur la composante « genre » du budget, qui semblait relativement faible par rapport aux objectifs du FIDA en matière d'égalité femmes-hommes, IOE a expliqué que les chiffres reflétaient des paramètres historiques sur le coût et le temps requis pour l'analyse de la problématique femmes-hommes dans les évaluations. IOE a exprimé sa volonté de revoir ces chiffres pour s'assurer qu'ils représentaient bien les ressources nécessaires à l'analyse de cette problématique dans les évaluations.

43. Les membres ont apprécié l'intégration d'éléments technologiques, tels que les outils géolocalisés et les entretiens à distance, comme moyen d'optimiser les coûts, ainsi que le retour aux missions d'évaluation en présentiel, essentiel au maintien de la qualité et de l'objectivité. Tout en reconnaissant les avantages des entretiens à distance en termes d'économies de coûts, IOE a noté que la nature de son travail nécessitait des visites sur le terrain, qui pouvaient être coûteuses, mais qui étaient essentielles pour la qualité de ses évaluations. IOE a reconnu la nécessité d'améliorer davantage les communications, en segmentant les messages de manière plus efficace, et a évoqué les améliorations potentielles de son unité de communication pour mieux diffuser les résultats des évaluations.
44. En ce qui concerne l'évaluation des effets de la pandémie sur le portefeuille du FIDA, IOE a indiqué qu'elle pourrait être réalisée dans le cadre des prochaines éditions du Rapport annuel sur l'évaluation indépendante du FIDA et comprendre une analyse des tendances en matière de notation, complétée par des données plus qualitatives recueillies dans le cadre d'évaluations de projets individuels et d'évaluations au niveau des pays.

#### **Clôture de la session**

45. Il a été rappelé au Comité que le Bureau de la Secrétaire ferait circuler le projet de procès-verbal de la session, comprenant les messages clés indiqués par les membres du Comité, pour approbation. La version définitive du procès-verbal serait transmise au Conseil d'administration à titre d'information à sa cent trente-neuvième session.